Burundi : libération provisoire du leader d'une organisation des droits de l'homme

@rib News, 29/09/2014 â€“ Source Xinhua Le tribunal de grande instance en mairie de Bujumbura a provisoirement libÃ©rÃ© lundi le prÃ©sident de l'Association pour la dÃ©fense des droits humains et la protection des personnes dÃ©tenues (APRODH), Pierre Claver Mbonimpa. Il a Ã©tÃ© libÃ©rÃ© sur demande Ã la fois de sa dÃ©fense et du substitut du procureur mairie de Bujumbura qui avaient Ã©tÃ© unanimes dans la demande de sa libÃ©ration provisoire, sur base du rapport mÃ©dical de trois mÃ©decins sur l'Ã©tat de santÃ© de ce dÃ©tenu rendu public le 26 septembre dernier au cours du procÃ¨s. Mis en dÃ©tention le 16 mai 2014, M. Mbonimpa, 65 ans, est accusÃ© d'atteinte Ã la sÃ©curitÃ© intÃ©rieure et extÃ©rieure d l'Etat et de diffusion de fausses informations, selon lesquelles des jeunes burundais reÃ§oivent des entraÃ®nements paramilitaires en RDC. D'aprÃ¨s des sources, il lui serait interdit de dÃ©passer les frontiÃ¨res nationales et mÃªme interdit de quitter Bujumbura, la capitale du pays.